

SANIYA

INFOS

N°1 • Janvier - Juin 2012



**BULLETIN D'INFORMATION SEMESTRIEL
DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT
ET DU CONTRÔLE DES POLLUTIONS ET DES NUISANCES**

LE MOT DU DIRECTEUR



L'assainissement et le contrôle des pollutions et des nuisances sont très importants pour le développement socio-économique du Mali en raison de leur rôle dans la prévention de nombreuses maladies.

En janvier 2009, le Gouvernement du Mali a adopté une Politique Nationale d'Assainissement assortie de cinq stratégies sous-sectorielles, à savoir : les stratégies de gestion des déchets solides, des déchets liquides, des déchets spéciaux, des eaux pluviales et la stratégie de transfert des compétences aux collectivités. L'adoption de cette politique a été un événement majeur sur laquelle s'appuie la DNACPN pour mener ses activités.

Vu le nombre croissant d'événements dans le secteur au niveau national comme international, la DNACPN a décidé de se doter d'un nouvel outil pour mieux communiquer avec ses partenaires. Ce premier numéro du bulletin d'information de la DNACPN donne un aperçu de la multiplicité des actions menées ces derniers mois : lancement de la première campagne nationale d'assainissement, mise à l'échelle de l'ATPC, adoption d'une loi interdisant les sachets plastiques, participation aux rencontres internationales, etc.

La DNACPN est heureuse de mettre à disposition des acteurs du secteur ce bulletin d'information. Je tiens à remercier particulièrement l'UNICEF qui a contribué à sa publication et qui nous accompagne dans bon nombre d'activités. J'invite enfin tous nos partenaires à nous faire part de leurs remarques et suggestions pour améliorer le bulletin et à nous fournir des articles pour alimenter les prochains numéros.

Bonne lecture et longue vie à SANIYA Infos.

Félix DAKOUO

Directeur National de la DNACPN

Lancement de la première Campagne Nationale d'Assainissement

L'accès et la fourniture des services d'assainissement font partie des priorités du gouvernement de la République du Mali et sont inscrits dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) dans l'objectif de contribuer au développement du capital humain et à l'amélioration de l'accès des populations aux services de base.

Dans le cadre du Cinquantenaire de l'Indépendance du Mali, le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA) a invité l'ensemble des populations du Mali à célébrer cet événement dans un environnement où il fait bon vivre dans tous les villages, toutes les communes et tous les centres semi-urbains et urbains.

Pour maintenir l'élan trouvé, le MEA a décidé d'initier une Campagne Nationale d'Assainissement afin de jeter les bases pour une action citoyenne continue dans le temps pour l'amélioration du cadre de vie et de la santé des populations.

Objectifs de la campagne

- Mettre en place des cadres de concertation avec tous les acteurs en vue de fédérer les différentes interventions.
- Susciter un changement de comportement des populations vis-à-vis de l'assainissement de leur cadre de vie.
- Entretenir les ouvrages d'assainissement individuels, semi-collectifs et collectifs existants.
- Promouvoir la construction des

SOMMAIRE DU N°1

• Mot du Directeur	Page 1
• Lancement de la première Campagne Nationale d'Assainissement	Page 1
• Campagne 2011 de curage des collecteurs du District de Bamako	Page 3
• Interdiction des sachets plastiques au Mali	Page 3
• Assainissement Total Piloté par la Communauté	Page 4
• Validation de l'étude pour opérationnaliser la stratégie de gestion des déchets liquides	Page 6
• Conférence internationale AFRICASAN 3	Page 8
• Le Mali remporte le Hand Washing Award	Page 9
• Procédures d'Études d'Impact Environnemental et Social	Page 10
• Table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du schéma directeur d'assainissement du District de Bamako	Page 12
• Débarrasser le Mali des pesticides obsolètes et prévenir l'accumulation de nouveaux stocks	Page 13
• Inauguration des toilettes publiques de Niono	Page 14
• Brèves nationales	Page 15
• Brèves internationales	Page 15
• Agenda du premier semestre 2012	Page 16



Premier coup de balai donné par le Premier Ministre et le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement à l'occasion de la cérémonie de lancement.

latrines en milieu rural.

Actions prévues

- Organiser dans toutes les villes une campagne citoyenne d'assainissement.
- Proposition d'organiser la journée nationale d'assainissement le 4 juin sur l'ensemble du territoire.
- Faire une leçon modèle sur l'assainissement au niveau des écoles fondamentales.
- Organiser un jeu-concours pour les écoles fondamentales.
- Organiser un concours pour les rues et marchés les plus propres au niveau de chaque capitale régionale et chaque chef lieu de cercle.
- Organiser des émissions radiodiffusées et des débats publics sur l'importance de l'assainissement.
- Curer les caniveaux et les collecteurs dans les quartiers.
- Nettoyer les places publiques.
- Évacuer les dépôts de transit.

- Ramasser et éliminer les sachets plastiques.
- Proposer des actions de recyclage.

Cérémonie de lancement

La campagne a été lancée à Bamako le 9 juillet 2011 au Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba. La cérémonie a été présidée par Madame le Premier Ministre, Mme Cissé Mariam Kaïdama SIDIBÉ, en présence des membres du gouvernement, des autorités politiques et administratives du District de Bamako, de membres du corps diplomatique et de plusieurs autres personnalités et acteurs impliqués dans l'assainissement.

C'est le groupe de rap du lycée Ba Nassou de Lafiabougou en Commune IV, vainqueur du concours de musique organisé par l'association « Action pour l'environnement », qui a donné le ton. Dans le titre « *Ka tchi fô* », (faites

passer le message), le duo a fortement interpellé les pouvoirs publics, les municipalités et la population sur le problème de l'insalubrité dans les villes du Mali.

Le public a ensuite eu droit à une saynète de la troupe « *Niogolon* » sur l'épineux problème de ramassage des ordures dans les quartiers par les groupements d'intérêt économique qui sont paralysés par des problèmes comme le non-paiement des frais de ramassage par les familles, l'absence de poubelles respectant les normes, la faible implication des mairies pour sensibiliser les populations, l'absence de dépôts de transit et de décharge finale.

Un bilan de cette première campagne sera effectué mi-2012 ●

Sidy KEÏTA

Chef de Division Communication et Documentation à la DNACPN



Campagne 2011 de curage des collecteurs dans le district de Bamako

Chaque année, la DNACPN dispose d'un budget de l'État pour curer les collecteurs du district de Bamako, le curage des caniveaux étant à la charge de la mairie du district et des communes.

Les travaux de curage des collecteurs pour l'année 2011 ont coûté 200.000.000 CFA pour le curage de 63.388 mètre linéaire (32 collecteurs) et

l'évacuation de 126.087 m³ de déblais. Le tableau suivant récapitule les travaux effectués dans chaque commune.

Les travaux devraient être exécutés en début de saison des pluies (mai et juin) mais pour un problème de comportement de la population (encombrement des collecteurs à la faveur des pluies), l'opération de curage est un peu retardée.

C'est pourquoi l'accent doit être mis sur la sensibilisation de la population en vue d'éviter les comportements néfastes : jet d'objets, branchement des eaux usées dans les collecteurs, etc.

Drissa TRAORÉ

Chef de la Division Études, Planification et Statistiques à la DNACPN

Travaux de curage des collecteurs en 2011

Commune	Entreprise	Date de démarrage	Linéaire curé (ml)	Déblais évacués (m ³)
Commune 1	Entreprise SAMBOU COULIBALY	20/07/11	19 000	42 459
Commune 2	Entreprise CAMA TRADING et BTP	20/07/11	11 750	44 629
Commune 3	Entreprise DÉBO CONSTRUCTION	16/07/11	8 000	9 385
Commune 4	Entreprise AFRO-SITE	17/07/11	3 900	4 503
Commune 5	GIE NET SERVICE ET ENTRETIEN	17/07/11	9 100	8 782
Commune 6	Entreprise BT PAR	15/07/11	11 638	16 329
Total			63 388	126 087



Interdiction des sachets plastiques au Mali

Le 5 janvier 2012, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité des députés le projet de loi portant interdiction de la production, de l'importation, de la détention, de la commercialisation et de l'utilisation de sachets plastiques non biodégradables et de granulés non biodégradables destinés à la fabrication desdits sachets en République du Mali.

Cette loi est importante en matière de protection de l'environnement car son application permettra d'améliorer le cadre de vie, la qualité de l'environnement et de la santé. Son adoption par les députés dénote la prise de conscience de l'implication de tous dans la gestion de la question environnementale comme le stipule la Constitution de février 1992 en son article 15.

Il s'agit désormais de prendre les dispositions adéquates pour l'application efficace et efficiente de cette loi. Ce qui



exige la participation de tous et de chacun et l'organisation de campagne d'échanges, de sensibilisation et d'information avec les industriels, les importateurs et revendeurs, les ONG et associations et les services techniques entre autres la Douane, la Direction Nationale de la Production et Industrie Animale (DNPIA), la Protection Civile, la

Direction Nationale de l'Industrie (DNI), la Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV), les artisans et toute la population. Ces activités seront engagées prochainement par le MEA ●

Abdoulaye TRAORÉ

Chef de Division Suivi Environnemental et Contrôle des Pollutions et Nuisances à la DNACPN



Assainissement Total Piloté par la Communauté

L'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) est une approche intégrée qui consiste à encourager la communauté à analyser sa propre situation en matière d'hygiène et d'assainissement, ses pratiques en matière de défécation et leurs conséquences, suscitant ainsi une action collective visant à atteindre et maintenir un état de Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL), par la construction de latrines par la communauté sans subvention extérieure.



Déclenchement de L'ATPC dans un village à Kadiolo (Région de Sikasso).

Introduction de l'ATPC au Mali

Quand la stratégie ATPC fut initiée au Mali début 2009, avec l'atelier de formation organisé par l'UNICEF et facilité par Kamal Kar (concepteur de l'approche), on ne pouvait pas se douter de l'essor que cela prendrait. Dans ce pays où la défécation à l'air libre est encore la norme pour beaucoup de communautés, chacun partageait ses doutes : « *Les gens sont trop pauvres et il faut des subventions* », « *Cela marche mieux en Asie* », « *Les anglophones parlent plus facilement de caca alors que c'est un tabou chez nous* », etc.

Passage à l'échelle

Sous le leadership de la DNACPN, avec l'appui de l'UNICEF et de quelques PTF innovants tel que DANIDA, l'approche a convaincu la grande majorité des ONGs qui participent désormais activement à son développement : ARD-WAWI, CAFO, Care Mali, Global Water Initiative, HKI, Oxfam, PADS, Plan Mali, RECOTRAD, Save the Children, SNV, WaterAid et World Vision.

Trois ans plus tard, plus de 1.000 agents ont été formés (services techniques du gouvernement, société ci-

vile, municipalités), plus de 900 villages sont déclenchés ou en cours de déclenchement, 342 villages ont éradiqué la défécation à l'air libre, dont près de 200 évalués et certifiés. Plus de 15.000 latrines ont été construites ou réhabilitées et la plupart sont équipées d'un dispositif de lave-mains fonctionnel.

Facteurs de réussite

En plus de son faible coût (3 US\$/habitant), les facteurs ayant favorisé ce succès sont notamment :

- La fierté des plus pauvres d'améliorer par eux mêmes leurs conditions de vie.

Données récapitulatives de l'ATPC au Mali

RÉGION	Nombre d'agents formés	Nombre villages déclenchés / en cours de déclenchement	Population	Nombre latrines avant déclenchement	Nombre nouvelles latrines construites	Nombre latrines réhabilitées	Nombre ménages disposant d'un pot pour les enfants	Nombre latrines équipées d'un dispositif de lavage des mains (DLM)	Nombre de villages FDAL	Nombre de village certifiés
KAYES	236	92	71 681	2 665	2 133	457	490	601	75	45
KOULIKORO	483	287	191 674	8 230	4 448	3 428	-	6 158	190	113
SÉGOU	128	56	44 832	3 027	1 826	412	1 125	2 834	34	19
MOPTI	59	276	277 809	6 177	1 780	18	-	811	23	2
SIKASSO	141	190	144 359	2 033	734	19	287	595	20	20
TOTAL	1 047	901	730 355	22 132	10 921	4 334	1 902	10 999	342	199



- La simplicité de l'approche qui requière une bonne connaissance des populations plutôt que la maîtrise d'une science complexe, ce qui a favorisé son appropriation par les services techniques.
- Le leadership de la DNACPN qui a réussi à rendre prioritaire la question de la gestion des déchets (tout autant que l'eau et la santé) et a établi une stratégie opérationnelle ATPC simple, précise et rigoureuse quant au contrôle de la qualité des résultats et qui a su convaincre, fédérer et coordonner les différents acteurs impliqués.
- Le fort niveau de décentralisation, en particulier des structures de santé et des municipalités qui sont d'autres acteurs essentiels de l'ATPC.

Tous ces acteurs institutionnels et de la société civile concourent à la mise à l'échelle de l'ATPC. La force de ce large partenariat va maintenant être mise à l'épreuve pour la pérennisation des résultats qui dépendra principalement de leur niveau d'implication après l'arrêt de la défécation à l'air libre et du développement d'approches innovantes telles que le WASH marketing pour « monter l'échelle de l'assainissement ».

Étude d'impact de l'ATPC

Une étude d'impact de l'ATPC a été lancée en mars 2011, en partenariat avec le réseau académique international PEP (*Poverty and Economic Policy Research Network*) et les principales institutions impliquées au Mali. Cette étude, financée

Deux exemples de latrines réalisées dans le cadre de l'ATPC.



Cérémonie de certification FDAL d'un village dans le Cercle de Dioila.

par la Fondation Bill & Melinda Gates, s'étalera sur une période de 2 ans et se déroulera sur 120 villages de la région de Koulikoro.

L'enquête de base sur les 120 villages a été finalisée en juillet 2011 et l'analyse des données est en cours. Le déclenchement des 60 villages ciblés s'est déroulé d'octobre à décembre 2011.

Un Groupe Technique de suivi de l'étude a été formalisé ; il rassemble notamment la DNS, l'OMS, la CPS/SEEUDE et plusieurs ONGs, sous le leadership de la DNACPN. Quatre réunions de coordination de l'étude se sont tenu tandis que 3 missions du PEP et de la Fondation B&MG ont eu lieu au Mali pour coordonner l'étude avec les partenaires du Mali et renforcer leurs capacités (sur le suivi-évaluation).

Conclusion et perspectives

En quelques années, le Mali est devenu un pays phare dans la sous-région en matière d'ATPC. Plusieurs délégations étrangères (Burkina Faso, Mauritanie) ont participé à des sessions de formation organisées dans les différentes régions du Mali. Par ailleurs, des formateurs maliens 'champions' ont eu à participer à la formation d'agents à l'extérieur du pays (Haïti).

L'année 2012 devrait voir l'approche ATPC se développer considérablement, le programme d'Appui Dano-Suédois (PADS) au PROSEA prévoyant à lui seul le déclenchement de 359 villages. L'ensemble des autres programmes devrait en déclencher tout autant

Enfin, la DNACPN, avec le soutien financier de la SNV, a tenu un atelier d'harmonisation de l'approche ATPC avec ses principaux partenaires les 13 et 14 décembre 2011. L'atelier a recommandé d'actualiser le guide méthodologique de l'ATPC au Mali en incluant le rôle des différents acteurs, les innovations retenues notamment le suivi post FDAL, la méthodologie de suivi (certains outils à concevoir) et de réviser la base de données. Ces documents devraient être disponibles début 2012 ●

Modibo DIALLO

Chef Division Assainissement
à la DNACPN

Moussa CISSOKO

Directeur de la DRACPN de Koulikoro

Nicolas OSBERT





Validation de l'étude pour Opérationnaliser la Stratégie Nationale de Gestion des Déchets Liquides

La DNACPN a lancé en septembre 2010 une étude pour Opérationnaliser la Stratégie Nationale de Gestion des Déchets Liquides (OSGDL), issus des activités domestiques en milieu rural et semi-urbain, en cohérence avec la PNA. Cette étude, financée par Danida dans le cadre du Programme d'Appui Dano-Suédois (PADS) au PROSEA, a été menée par le bureau d'études danois COWI.

Objectifs de l'étude

- Proposer un référentiel des technologies (gestion des excréta et des eaux grises), des critères de choix et recommandations.
- Poser les principes et définir les mécanismes de subvention des ouvrages individuels.
- Préciser les indicateurs et définir les outils de suivi-évaluation et les mécanismes de remontée de l'information.

Atelier de validation de l'étude

La DNACPN, avec le soutien financier de l'UNICEF, a organisé un atelier national de validation de l'étude qui s'est tenu les 6, 7 et 8 juillet 2011 à Bamako. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de l'atelier ont été placées respectivement sous la présidence de Monsieur Boubacar Camara et de M. Cheick Sidibé, tous deux conseillers du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement. L'atelier a réuni environ 80 participants, représentant les différents acteurs du secteur de l'assainissement.

Résultats de l'atelier

- Validation du standard minimum en termes de latrines (voir encadré 1).
- Validation de la classification des ouvrages d'assainissement (voir encadré 2).
- Validation de la liste des ouvrages individuels et collectifs à promouvoir (voir encadré 3).
- Validation de la liste des ouvrages à subventionner (voir encadré 4).
- Validation du principe de ne subventionner que les éléments qui assurent



- la sécurité de l'ouvrage : dalle + soubassement.
- Élargir la subvention aux éléments d'ouvrage pour handicapés (chaise damu et autres).
- Le principe de subventionner les ouvrages en milieu rural une fois que le village a été certifié FDAL a été validé, dans la mesure où la zone est favorable au développement de l'approche ATPC.
- Validation des indicateurs de suivi-évaluation du sous-secteur des déchets liquides et du système de remontée de l'information.

Recommandations de l'atelier

Les participants ont eu à formuler des recommandations à l'endroit de la DNACPN, à savoir :

- Former les maçons aux différentes techniques de construction des latrines.
- Soutenir la réalisation des ouvrages par l'ATPC.
- Poursuivre la recherche-action.
- Actualiser régulièrement le référentiel technologique.

- Élaborer un document de synthèse des référentiels technologiques compilant les volumes 1 et 1^{bis} de l'étude (réalisé).

Encadré 1 : Standard minimum pour les latrines

- Latrines équipées d'une plateforme suffisamment résistante dans le sens où elle peut vraisemblablement assurer sa fonction sans risque d'effondrement et qui ne permet pas la mise en contact de l'homme avec les excréta. Cette plateforme devra disposer d'un revêtement facile d'entretien.
- Latrines équipées d'un dispositif qui évite la prolifération des mouches à partir des fosses (couvercle étanche sur le trou de défécation ou conduit de ventilation équipé d'un grillage ou siphon).
- Latrines équipées d'une superstructure qui donne à l'utilisateur une intimité suffisante.

Autres recommandations :

- Les latrines doivent être associées à un dispositif de lavage des mains hygiénique.
- L'aménagement du dispositif d'assainissement amélioré doit permettre d'éviter la pollution de la nappe phréatique et des eaux de surface.



- Établir un outil excel pour moduler les devis en fonction de la fluctuation des coûts unitaires (*réalisé*).
- Définir des indicateurs pour déclencher la subvention.
- Mettre en place le décret fixant les modalités de la subvention (*projet de décret établi*).
- L'accent doit être mis sur le rôle des communes dans la centralisation des données, qu'elles auront à collecter auprès de tous les intervenants assainissement sur son territoire. Elles seront accompagnées dans ce travail par les SACPN. Elles devront transmettre ces données à la DRACPN via les SACPN.
- Les indicateurs sont nombreux mais seront renseignés progressivement, d'une manière de plus en plus exhaustive au fil des années.
- Un échange d'information sera nécessaire entre la DNACPN, la DNCT, la CPS-Éducation et la CPS-Santé pour renseigner des indicateurs déjà renseignés par ces structures, ou pour étoffer les données qu'elles collectent actuellement (*en cours*).

œuvre de la PNA. Comme on peut le constater, la DNACPN a commencé à mettre en œuvre les recommandations de l'atelier et poursuivra dans ce sens les mois à venir. Le guide sur les standards technologiques en matière de gestion des déchets liquides domestiques devrait être édité au cours du premier trimestre 2012 ●



Conclusion et perspectives

Les résultats de l'atelier représentent une avancée considérable pour l'opérationnalisation de la stratégie de gestion des déchets liquides et la mise en

Encadré 3 : Ouvrages individuels et publics à promouvoir

Ouvrages individuels	Ouvrages publics
Évacuation des excréta	
Latrine à fosse unique avec dalle Sanplat	Latrines VIP à fosses alternées
Latrine ventilée à fosse unique avec dalle Sanplat	Fosse septique
Latrine VIP à double fosse	Latrines mobiles
Toilettes à chasse manuelle (TCM)	
Latrines bio-digesteur	
Latrines ECOSAN à double fosse	
Fosse septique	
Évacuation des eaux usées	
Bac à verdure	Douche puisard
Tranchées filtrantes	Lavoir puisard
Puisard	Aire d'ablution
Douche puisard	Réseau d'égout à faible diamètre (REFAID)
Lavoir puisard	

Encadré 2 : classification des ouvrages améliorés / non améliorés

OUVRAGES AMÉLIORÉS		
Nomenclature DNACPN	Correspondance JMP (Joint Monitoring Programme)	Classification selon normes internationales
Toilettes		
Toilette à chasse d'eau mécanique avec siphon	Toilette à chasse d'eau mécanique	Ouvrage amélioré
Toilette à chasse d'eau manuelle avec siphon	Toilette à chasse d'eau manuelle	Ouvrage amélioré
Latrines moderne (cabine comprenant un mur, une porte et toit)		
Latrines ventilée à double fosse alternée avec grillage anti-mouche	Latrines avec dalle à fosse ventilée VIP	Ouvrage amélioré
Latrines ventilée à simple fosse avec grillage anti-mouche	Latrines avec dalle à fosse ventilée VIP	Ouvrage amélioré
Latrines Ecosan	Latrines à compostage	Ouvrage amélioré
Latrines à bio-digesteur	Latrines à compostage	Ouvrage amélioré
Latrines traditionnelles (cabine ou simple muret)		
Latrines avec dalle en béton (sanplat ou autre) et couvercle étanche	Latrines à fosse avec plateforme	Ouvrage amélioré
Latrines avec plateforme en bois / banco / revêtement étanche et couvercle	Latrines à fosse avec plateforme	Ouvrage amélioré
OUVRAGES NON AMÉLIORÉS		
Nomenclature MALI	Correspondance JMP	Classification selon normes internationales
Latrines ventilées sans grillage anti-mouche	Latrines avec dalle à fosse ventilée VIP	Ouvrage amélioré
Toilette à chasse d'eau manuelle sans siphon	Latrines à fosse avec plateforme	Ouvrage amélioré
Latrines avec dalle en béton sans couvercle étanche	Latrines à fosse avec plateforme	Ouvrage amélioré
Latrines avec plateforme en bois/banco (sans revêtement étanche) avec ou sans couvercle	Latrines à fosse avec plateforme	Ouvrage amélioré
Latrines à fosse sans plateforme	Latrines à fosse sans plateforme	Ouvrage non amélioré
Défécation	Défécation en plein air	Ouvrage non amélioré

Encadré 4 : Technologies d'assainissement liquide éligibles à la subvention

MILIEU RURAL	
Gestion des excréta	Gestion des eaux usées
Latrines à fosse unique non maçonnée avec dalle Sanplat	Bac à verdure
Latrines à fosse unique maçonnée avec dalle Sanplat	Lavoirs puisards
Latrines ventilées à fosse unique maçonnée avec dalle Sanplat	Douche-puisard
Latrines ventilées à fosse unique maçonnée avec dalle Sanplat	
Latrines VIP à double fosse non maçonnée (rural à habitat dense)	
Latrines VIP à double fosse maçonnée (rural à habitat dense)	
Latrines ECOSAN à double fosse	
MILIEU SEMI-URBAIN	
Gestion des excréta	Gestion des eaux usées
Latrines VIP à double fosse non maçonnée	Bac à verdure
Latrines VIP à double fosse maçonnée	Lavoir-puisard
TCM à fosse non maçonnée	Douche puisard
TCM à fosse maçonnée	Tranchées filtrantes
Latrines ECOSAN à double fosses	Réseau d'égout à faible diamètre (REFAID)



Conférence internationale AFRICASAN 3

Une délégation malienne dirigée par le Directeur de la DNACPN a participé à la conférence internationale AFRICASAN 3, organisée à Kigali (Rwanda) du 19 au 21 juillet 2011 et qui a vu la participation d'un millier d'acteurs, représentants l'ensemble des pays africains.



Bien que le slogan officiel de la conférence fût 'Assainissement pour tous – Le chemin d'ici 2015', l'un des principaux constats de la conférence, a été que les OMD en matière d'assainissement ne seront pas atteints pour bon nombre de pays, dont le Mali.

La délégation malienne a eu à faire 3 communications sur la situation de l'assainissement au Mali, l'approche ATPC développée au Mali et la réconciliation des données statistiques.

A la fin de la conférence, la délégation malienne a eu à élaborer un plan d'action pour les deux années à venir (de juillet 2011 à juin 2013) qui s'articule autour de 3 axes principaux :

- Développer la promotion de l'hygiène et de l'assainissement.
- Mise en place du système de suivi-évaluation.
- Transfert de compétences aux communes.



Il a été entendu qu'une conférence sous-régionale serait organisée d'ici deux ans pour faire le point des plans d'action. La DNACPN travaille à mettre en œuvre ce plan d'action et est tou-

jours à la recherche du financement de certaines études (voir encadré) ●

Yannick PRADELLES

Conseiller technique à la DNACPN

Plan d'action du Mali présenté à AFRICASAN 3

Développer la promotion de l'hygiène et de l'assainissement :

- Élaboration d'un plan de communication (étude prévue en 2012 / financement UNICEF).
- Élaboration des outils de communication (étude prévue en 2012 / financement UNICEF).
- Élaboration d'un plan de renforcement des capacités (étude réalisée en 2011 / financement Danida).
- Poursuite de la mise à l'échelle de l'ATPC/CLTS (financement UNICEF, Danida, Plan, WaterAid, etc.).

Mise en place du système de suivi-évaluation (SSE) :

- Définition des indicateurs pour chaque stratégie sous-sectorielle (réalisé en 2011).
- Actualisation du cadre logique du BPO/CDMT en intégrant toutes les stratégies sous-sectorielles et en définissant les cibles à atteindre annuellement (étude réalisée en 2011 / financement Danida).
- Conception du guide méthodologique pour l'actualisation du BPO/CDMT (étude prévue en 2012 / financement Danida).

- Conception des outils du SSE (canevas des rapports périodiques, base de données) (étude prévue en 2012-2013 / financement Danida).
- Formation des services techniques (DRACPN et SACPN) et collectivités territoriales (à prévoir en 2012-2013 / financement à rechercher).

Transfert de compétences aux communes :

- Adoption du décret portant sur le transfert de compétence en matière d'assainissement aux collectivités territoriales (prévu en 2012).
- Élaboration du guide du maire pour assurer la maîtrise d'ouvrage communale dans le secteur de l'assainissement (étude à prévoir en 2012 / financement à rechercher).
- Élaboration de la méthodologie pour la conception d'un plan stratégique d'assainissement simplifié destiné aux communes rurales (étude à prévoir en 2012 / financement à rechercher).
- Élaboration du guide d'appui-conseil aux collectivités territoriales destiné aux services techniques (DRACPN et SACPN) (étude à prévoir en 2012 / financement à rechercher).
- Formation des services techniques (DRACPN et SACPN) et collectivités territoriales (fin 2012 / financement à rechercher).



Le Mali remporte le Hand Washing Award

Comme événement parallèle à la conférence AFRICAN 3, le Gouvernement du Mali s'est vu décerné par le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) un Hand Washing Award qui couronnait :



M. Félix DAKOUO, Directeur National de la DNACPN recevant le prix des mains de M. Paul KAGAME, Président du Rwanda.



• **Une implication politique remarquable :**

- Ministère de l'Environnement et de l'assainissement pour l'ATPC.
- Ministère de la Santé pour les campagnes nationales de promotion du lavage des mains au savon.
- Ministère de l'Éducation de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales pour les programmes Eau-Hygiène-Assainissement dans les écoles.

• **D'autres implications majeures :**

- 'Latrines équipées d'un dispositif

lave-main' est l'un des 3 critères évalués pour la certification des résultats en ATPC, approche développée dans 406 villages représentant une population de 345,000 personnes.

- Campagnes nationales annuelles de promotion du lavage des mains depuis 2007 permettant de toucher jusqu'à 70% de la population nationale au travers de la couverture médiatique.
- Programme Eau-Hygiène-Assainis-

sement en cours dans 1.470 écoles avec une composante très importante sur la promotion du lavage des mains au savon (514.000 enfants ciblés).

Comme indiqué dans le dit Prix, cette nomination est adressée au Gouvernement du Mali dans son ensemble, au travers de l'implication de 3 ministères clefs (Environnement et Assainissement, Santé et Éducation).

Hand Washing With Soap in Mali

Demonstration by the football player Frederic Oumar Kanouté

10,000 kids washing their hands with soap simultaneously breaking the African record – GHD 2009

JOURNÉE MONDIALE DU LAVAGE DES MAINS AU SAVON 15 OCTOBRE

LE LAVAGE DES MAINS AU SAVON SAUVE DES VIES

Demonstration by M. Amani Toumani Touré, President of the Republic of Mali

Une cérémonie s'est tenue le 19 juillet 2011 à l'occasion de laquelle le directeur national de la DNACPN a reçu le prix des mains de M. Paul KAGAME, Président du Rwanda. Cet événement constitue un réel encouragement à la politique actuellement menée au Mali ●

Félix DAKOUO
Directeur National de la DNACPN



Procédure d'Étude d'Impact Environnemental et Social

Tout porte à croire que c'est le sommet de Rio qui a permis aux autorités maliennes de prendre conscience de la nécessité d'exiger une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour tous les travaux jugés potentiellement dangereux pour l'environnement biophysique et humain. C'est la DNACPN qui est l'administration compétente pour l'application de la procédure d'EIES au Mali qui classe les projets en 3 catégories :

- Catégorie A : Projet à impact significatif et irréversible.
- Catégorie B : Projet à impact significatif.
- Catégorie C : Projet à impact peu significatif.

Les textes en vigueur

Le décret n° 96 – 133/P-RM du 22 avril 1996, portant protection de l'environnement à l'occasion de la réalisation des grands travaux est le premier texte malien à faire de l'étude d'impact sur l'environnement un préalable à la réalisation de grands travaux. Il précise que tout projet de grands travaux à réaliser par l'État, les collectivités territoriales ou des particuliers doit être accompagné d'une étude d'impact environnemental conformément aux normes établies, que le projet doit prévoir en outre le financement d'un volet de restauration du milieu environnemental dont l'exécution incombe au maître d'œuvre.

Le décret n° 99 – 189/P-RM du 05 juillet

1999 portant institution de la procédure d'impact sur l'environnement, détermine la procédure et les travaux assujettis à l'étude d'impact sur l'environnement.

Le décret n° 03 – 594/P-RM du 31 décembre 2003 relatif à l'étude d'impact sur l'environnement, en fixe la procédure et les modalités d'exécution.

Actuellement, c'est le décret N° 08 – 346/P-RM du 26 juin 2008 relatif à l'étude d'impact environnemental et social qui est en application. Il a été enrichi d'un arrêté n° 10 – 1509 du 31 mai 2010 qui fixe le pourcentage du coût global des investissements corporels des projets soumis à l'EIES pour couvrir les frais de procédure et le suivi terrain.

Les 8 étapes de la procédure d'EIES

■ Étape 1 : Dépôt du dossier par le promoteur du projet.

Ce dossier comporte :

- La demande d'approbation des termes de référence.
- Le nom ou l'adresse du consultant ou du bureau d'étude mandaté par le promoteur.
- Une copie de l'étude de faisabilité indiquant le coût du projet

Ce dossier est déposé contre accusé de réception du reçu de versement à la BMS du montant du pourcentage appliqué au coût global des investissements

corporels du projet. A partir de ces informations, la DNACPN indique la nature de l'étude à mener. Dans le cas d'une étude d'impact, le promoteur élabore les termes de référence de l'EIES. Le montant payé contribue à assurer les frais d'impression des guides sectoriels par la DNACPN, de visite de terrain pour l'approbation des TDR, de visite du site du projet par les membres du Comité technique interministériel d'analyse environnementale, de consultation publique, d'analyse du rapport d'EIES et de supervision de la mise en œuvre des plans de surveillance et de suivi environnemental.

■ Étape 2 : Approbation des TDR

L'approbation des TDR est faite dans un délai de 15 jours et ne peut intervenir qu'à la suite d'une visite de terrain effectuée par une commission constituée de représentants des services techniques concernés et du promoteur ou de son représentant.

■ Étape 3 : Consultation publique

La consultation du public accompagne l'ensemble du processus. Son objet est de tenir informés et de recueillir l'avis des populations concernées sur les décisions d'aménagement, la mise en place des chantiers, les conséquences de l'installation de l'ouvrage ou du projet, les impacts dont ils peuvent subir des inconvénients, les éventuelles mesures correctives, d'atténuation ou de compensation dont ils peuvent bénéficier.

■ Étape 4 : Réalisation de l'étude

L'EIES des projets de catégories A et B est conduite sous la responsabilité technique et financière du Promoteur du Projet et soumise à l'administration compétente. Le promoteur peut utiliser un bureau d'études sous-traitant, fortement conseillé pour permettre l'indépendance et l'objectivité des études d'impact. Elle doit être supervisée sur le plan technique par le responsable environnemental du projet concerné et si nécessaire avec

Montant des frais afférents aux activités relatives aux EIES

Niveau des projets	Coût global des investissements corporels	Montant plafond de la procédure d'EIES
A	Inférieur à 100.000.000 FCFA	1.5 %
B	Entre 100.000.000 et 250.000.000 FCFA	1 %
C	Entre 250.000.000 et 500.000.000 FCFA	0.5 %
D	Entre 500.000.000 et 750.000.000 FCFA	0.25 %
E	Entre 750.000.000 et 1.000.000.000 FCFA	0.125 %
F	Entre 1 et 5 milliards FCFA	0.0625 %
G	Entre 5 et 10 milliards FCFA	0.03125 %
H	Entre 10 et 100 milliards FCFA	0.00625 %
I	Supérieur à 100 milliards FCFA	0.003125 %



l'appui méthodologique et technique de l'administration compétente, et le cas échéant, de certains services techniques concernés. L'évaluation consiste à identifier, à prévoir et à évaluer les impacts environnementaux et sociaux ainsi qu'à élaborer un programme de suivi. L'aboutissement de cette phase est la production et le dépôt de 15 exemplaires du rapport provisoire de l'EIES au niveau de la DNACPN pour des fins d'analyse.

■ **Étape 5 : Analyse et validation du rapport d'étude**

A la réception du rapport, la DNACPN le transmet aux services concernés et fixe la date de l'analyse. L'analyse environnementale est faite par un comité technique interministériel qui effectue au préalable une visite de terrain. Un compte rendu de réunion est dressé et les recommandations et observations sont remises au consultant pour prise en compte. Suite à cette analyse, le promoteur produit un rapport final intégrant toutes les observations et dépose 5 copies auprès du MEA pour l'acquisition du permis environnemental.

■ **Étape 6 : Délivrance du permis environnemental**

Lorsque le rapport d'EIES est jugé satisfaisant par le MEA, ce dernier délivre un Permis environnemental pour la réalisation du projet avec ou sans modification et aux conditions qu'il détermine. Si dans un délai maximum de 45 jours, le MEA ne notifie pas sa déci-

sion, le promoteur est autorisé à réaliser son projet. Lorsque l'EIES n'a pas été réalisée ou si la procédure d'EIES n'a pas été respectée, la DNACPN requiert la mise en œuvre des mesures d'urgence appropriées permettant de suspendre l'exécution des travaux envisagés ou déjà entamés. Le MEA peut suspendre, par arrêté, l'exécution d'un projet lorsque son promoteur ne se conforme pas aux obligations contenues dans le rapport d'EIES. En cas de récidive, le permis environnemental peut être retiré définitivement par le MEA sans indemnisation ni dédommagement. Tout projet dont l'EIES a été approuvée et qui n'a pas connu un début d'exécution dans les trois ans qui suivent l'obtention du permis environnemental est de nouveau assujéti à une nouvelle EIES.

■ **Étape 7 : Surveillance et suivi environnemental**

Le promoteur doit mettre en œuvre le plan de suivi et de surveillance environnementale en collaboration avec les services techniques concernés et l'administration locale. La DNACPN doit s'assurer du respect des autorisations émises et doit superviser la mise en œuvre du plan de suivi et de surveillance environnementale. Les autorités locales des lieux d'implantation des projets et les services techniques sont associés au suivi rapproché.

■ **Étape 8 : Diffusion du rapport d'EIES**

Il est du ressort de La DNACPN de

diffuser le rapport d'EIES final :

- Au Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement.
- Aux départements ministériels concernés (comité technique interministériel).
- Aux collectivités régionales et locales (sites concernés).

EIES réalisées en 2011

En 2011, 195 rapports d'EIES ont été examinés qui a abouti à la délivrance de 98 permis environnementaux. Les plus nombreux sont relatifs aux projets d'aménagement agricole (38) suivi des projets miniers (21) et des projets industriels (15). Le graphique ci-contre récapitule le nombre de permis environnementaux délivrés depuis l'an 2000. On constate une nette progression de la courbe.

Conclusion

L'environnement en tant que thème transversal, doit être intégré dans toutes les politiques et stratégies, les programmes et projets des divers secteurs d'activité. Ces dernières années de la DNACPN, nous assistons à un renversement de la tendance de scepticisme des promoteurs à soumettre leurs projets à EIES. Cette approche doit être encouragée et poursuivie ●

Famousa BAGAYOKO

Chef de Division Évaluations Environnementales et Sociales à la DNACPN

Permis environnementaux délivrés en 2011

TYPE DE PROJET	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SÉGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	DISTRICT BAMAKO	TOTAL
Projet minier	14	5	2							21
Projet industriel		4	3	1		1			6	15
Projet immobilier					1					1
Projet aménagement agricole	2			30	1	5				38
Projets station essence				2	4				4	10
Projet routier	1		1		3	1	1		2	9
Gestion des risques et catastrophes									1	1
Projet centrale électrique	1			1					1	3
TOTAL	18	9	6	34	9	7	1	0	14	98

Évolution des permis environnementaux délivrés depuis 2000.

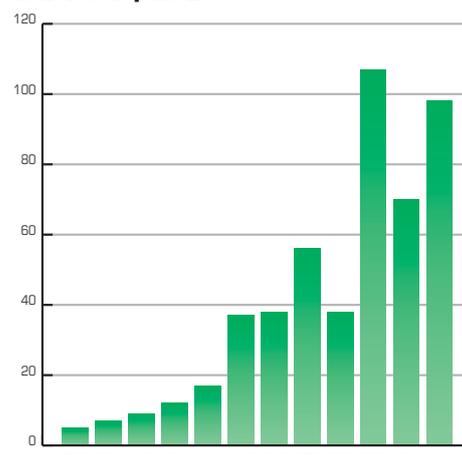




Table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du schéma directeur d'assainissement du district de Bamako

Le 22 novembre 2011, s'est tenue à Bamako la Table Ronde des bailleurs de fonds sur le financement du premier Sous Projet de la Tranche Prioritaire du Schéma Directeur d'Assainissement du District de Bamako (SDAB).



La Table Ronde a été organisée par le Gouvernement du Mali, en collaboration avec :

- La Banque Africaine de Développement (BAD), chef de file des PTF ayant assuré le financement de l'élaboration du SDAB.
- La Banque Islamique de Développement (BID), ayant assuré le financement de l'élaboration du premier Sous projet de la Tranche prioritaire du SDAB.
- L'Agence Française de Développement (AFD), ayant assuré la prise en charge de l'organisation de la Table Ronde.
- La KfW, chef de file des PTFs du secteur Eau et Assainissement, ayant coordonné avec le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement l'organisation de la table ronde.

Déroulement de la table ronde

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence du Premier Ministre, Madame Cissé Mariam Kaïdama SIDIBÉ, entourée de certains membres du Gouvernement. Des Ambassadeurs des pays partenaires ou leurs représentants, de nombreux représentants des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que les représentants de la Société Civile au Mali ont pris part à la

Table Ronde.

Après les allocutions de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, du Chargé des Opérations de la BAD au Mali et du Premier Ministre, les travaux se sont poursuivis par :

- La projection d'un film documentaire, réalisé pour les besoins de la présente table ronde et portant sur l'état de l'assainissement des déchets liquides à Bamako.
- La présentation du Schéma Directeur d'Assainissement de Bamako par Madame Sangaré Assian SIMA, Directrice Adjointe de l'ANGESEM.
- La présentation, par Monsieur Cédric ESTIENNE du Bureau Hydroconseil, des résultats de l'Étude sur l'assainissement non collectif à Bamako, commanditée par l'AFD.
- La présentation, par Dr Raoudha GAFREJ Consultante de la BID, du premier sous projet de mise en œuvre de la tranche prioritaire du SDAB.

Résultats de la table ronde

La Table Ronde a permis d'enregistrer des annonces à hauteur de 98.000.000 US\$ qui couvrent nettement les besoins de financement de l'étape 1 de la variante 2 (réalisation : de travaux de réseaux dans la Commune V et la sta-

tion d'Épuration de la rive droite dont le coup est estimé à 70,2 millions d'euros).

La Table Ronde a également permis d'enregistrer des annonces à hauteur de 300.000 euros pour réaliser des études institutionnelles, techniques, économiques, financières, environnementales et sociales pour d'une part actualiser les études et apporter des réponses aux questions soulevées et d'autre part définir les besoins en matière d'Assistance Technique.

Il est à noter que plusieurs PTF ont des programmes en cours et ne pourront intervenir dans le financement du projet qu'à partir de 2013-2014 à l'issue des négociations avec le Gouvernement du Mali qui aura préalablement déterminé ses priorités ●

Mme Sangaré Assian SIMA
Directrice Adjointe de l'ANGESEM

Tableau des annonces de financement par bailleur de fonds

Bailleurs de Fonds	Montant (en US\$)
BAD	30.000.000
BID	20.000.000
BOAD	20.000.000
AFD	28.000.000
Montant cumulé	98.000.000



Débarrasser le mali des pesticides obsolètes et prévenir l'accumulation de nouveaux stocks

Opération de sécurisation des emballages vides et de décontamination du sol du site de Niogoméra (région de Kayes).

Le Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides obsolètes (PASP) est une initiative des responsables de l'Afrique avec l'appui des partenaires au développement et des ONG. Le lancement officiel du projet a eu lieu le 14 juin 2007. La durée du projet est de 4 ans. Les partenaires du PASP-Mali sont nombreux. La Banque mondiale est l'agence d'exécution financière des fonds provenant du FEM et du MDTF et assure la supervision du projet. La FAO est l'Unité d'Appui Technique (UAT) du projet. Pesticide Action Network (PAN-UK) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) constituent les Unités de Gestion Transversale qui assurent la communication et fournissent un appui aux activités des ONG.

Le PASP a pour objectif de permettre au Gouvernement malien :

- d'éliminer les stocks de pesticides obsolètes et déchets apparentés inventoriés,
- de préparer un Plan national de décontamination et décontaminer les sites prioritaires,
- d'appuyer les actions visant à réduire l'accumulation de nouveaux stocks de pesticides.

Après le travail d'inventaire et de stockage qui s'est déroulé les premières années, le processus de passation de marché relatif



aux travaux d'élimination des pesticides obsolètes, des déchets apparentés et des produits vétérinaires du Mali a été mené à son terme en 2011. Le marché des travaux d'élimination de stocks de pesticides obsolètes, de déchets apparentés et des produits vétérinaires a été attribué à SAVA GmbH & Co.KG, société allemande pour un délai d'exécution de 11 mois. Le contrat a été signé par le Gouvernement de la République du Mali et la Société SAVA le 24 octobre 2011. Les préparatifs des opérations d'élimination ont commencé fin novembre 2011.

Le PASP a également à son actif un certain nombre de réalisations importantes qui sont des acquis pour le futur, notamment :

- Le renforcement de la réglementation et du contrôle des pesticides.
- La prévention de l'accumulation

des stocks.

- La sécurisation des sites et des stocks de pesticides obsolètes.
- La décontamination des sols hautement pollués.
- L'information/sensibilisation sur la gestion rationnelle des pesticides et des emballages vides.
- L'implication des acteurs de la société civile dans la promotion et la mise en œuvre de mesures alternatives dans l'utilisation des pesticides.

Enfin, il faut signaler la prorogation de la date de clôture du projet jusqu'au 31 décembre 2012. Il faudrait dès à présent tout mettre en œuvre pour assurer la durabilité des actions et consolider les acquis.

Demba SIDIBÉ

Coordinateur du Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides obsolètes (PASP-Mali)

Inventaire des pesticides obsolètes au Mali (actualisé en 2011)

Région	Pesticides obsolètes (kg)	Produits vétérinaires (kg)	Matériels contaminés (kg)	Équipements contaminés (kg)	Emballages vides (kg)	Sol contaminé (kg)	Nombre de dépôts
Ségou	65 788	920	1 134	0	631	155 763	30
Bamako	8 000	0	0	0	10 298	0	6
Kayes	79 211	10	200	0	9 830	301 435	29
Kidal	3	0	0	0	940	3 657 014	7
Koulikoro	153 220	142	446	32 000	6 694	22 700	73
Sikasso	143 695	4	0	0	1 843	100 900	44
Tombouctou	1 918	17	0	0	167	305 600	18
Mopti	7 455	22	0	0	3 719	1 375 000	34
Gao	21 096	34	0	0	2 855	230 704	12
Total	480 384	1 149	1 780	32 000	36 976	6 149 116	253



Inauguration des toilettes publiques de Niono

Dans le cadre de l'appui au Plan de Développement Économique et Social (PDESC) de la commune de Niono, la DNACPN, avec le soutien technique et financier de l'ONU-Habitat, a construit un complexe de toilettes modernes à la gare routière de Niono.

Ce complexe comprend deux ailes, une pour les hommes et une pour les femmes et chaque aile compte des toilettes à chasse d'eau mécanique, des douches, des lavabos et une aire d'ablution. Il existe également une salle d'allaitement du côté femme. Tous les équipements sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En outre, le complexe possède son propre réseau d'alimentation en eau, comprenant un forage et un château d'eau.

Ce complexe est le plus grand réalisé au Mali. Son coût s'élève à environ 70.000.000 FCFA.

La cérémonie d'inauguration du complexe s'est déroulée le 3 mars 2011 sous la présidence de Mr Boubacar CAMARA, Chargé de Mission et représentant le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, en présence de délégations venues de Bamako et Ségou et d'une foule nombreuse. Après les allocutions du Maire de Niono, du conseiller technique régional de l'ONU-Habitat et du représentant



Toilettes publiques de Niono

du Ministre, le Directeur National de la DNACPN a procédé à la concession des toilettes publiques à la mairie de Niono.

Il est enfin bon de rappeler qu'il a été mis en place auprès du Maire, une équipe chargée de la gestion et de la maintenance des infrastructures. L'équipe est composée de 6 agents chargés de l'exploitation des toilettes et de 2 plombiers. La gestion quotidienne de la toilette publique est confiée

au GIE « *Sikida lakanaton* ». L'équipe de maintenance a été formée à la maintenance et l'entretien des installations ●

Tiéman COULIBALY

Chef de Section Déchets Solides
à la DNACPN





BRÈVES NATIONALES

- **Validation du Plan Stratégique de Promotion de l'Hygiène en Milieu Scolaire (PSPHS)** et des outils IEC pour la promotion de l'hygiène en milieu scolaire sur 9 thématiques avec les 4 ministères concernés (Éducation, Santé, Eau, Assainissement). Initiateur : Ministère de l'Éducation. Financement : UNICEF. (Documents disponibles).
- **Étude pour la révision du cadre logique du budget-programme par objectif en assainissement**, menée d'octobre à décembre 2011. Initiateur : DNACPN. Financement : Danida. Prestataire : HYDROCONSEIL. (Rapport final disponible). Cette étude a permis d'intégrer toutes les stratégies sous-sectorielles au cadre logique selon la recommandation de la dernière revue sectorielle.
- **Étude d'identification des indicateurs relatifs au Genre dans le secteur Eau et Assainissement**, menée de juin à octobre 2011. Initiateur : CPS/SEEUDE. Financement : Danida. Prestataire TANA. (Rapport final disponible).
- **Élaboration d'un guide méthodologique pour mener l'état des lieux et la planification communale de l'assainissement**. Initiateur : DNACPN (Guide provisoire disponible). La méthodologie devrait être testée prochainement dans la région de Mopti.
- **Analyse des questionnaires d'enquête-ménage national au Mali** (RGPH, EDSM, MICS/ELIM, EMOP) et formulation de propositions pour une meilleure nomenclature des réponses relatives aux questions d'assainissement et une meilleure intégration des indicateurs utilisés par la DNACPN dans les futures enquêtes. Initiateur : DNACPN. (Rapports disponibles). Des négociations avec l'INSTAT sont entamées.
- **Élaboration du guide d'intermédiation sociale dans le cadre de la composante assainissement du PADS au PROSEA**. Initiateur : DNACPN. Financement : Danida. Prestataire : Groupement HYDROCONSEIL- RAMBOLL (Version provisoire disponible). Cinq modules ont été élaborés : 1) Organisation du travail des ONG, 2) Latrines publiques 3) Lavoir-puisard 4) Caniveau 5) Latrines en terrain difficile.
- **Parution du premier annuaire statistique 2010 du secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'État**. Initiateur : CPS/SEEUDE. Financement : UNICEF. Dans cet annuaire figurent les données relatives à l'assainissement.
- **Tenue de l'atelier d'élaboration du projet de décret fixant le détail des compétences transférées de l'état vers les collectivités territoriales en matière d'assainissement**, à Ségou les 13 et 14 décembre 2011. Initiateur : CADD/MEA. Financement : CTB.

BRÈVES INTERNATIONALES

- **Participation d'un représentant de la DNACPN à la 5^{ème} conférence des parties à la convention de Rotterdam**, organisée à Genève en juillet 2011. A cette occasion, le Mali a été élu membre du comité d'études des produits chimiques.
- **Participation de 2 représentants de la DNACPN à l'atelier sur la synergie entre les conventions de Rotterdam, Bâle et Stockholm**, du 5 au 8 juillet 2011 à Dakar. Il a été entendu que les points focaux des différentes conventions établiraient désormais des rapports conjoints dans chaque pays.
- **Participation d'une délégation malienne au premier Forum Mondial sur l'Assainissement et l'Hygiène** organisé par le Conseil de Concertation pour l'Eau potable et l'Assainissement (WSSCC) à Mumbai (Inde) du 9 au 14 octobre 2011.
- **Participation du point focal SAICM à la troisième session du Comité des Négociations Intergouvernementales** organisé du 31 octobre au 4 novembre 2011 à Nairobi pour l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure.
- **Participation du point focal Ozone à la 9^{ème} conférence des parties à la convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et à la 23^{ème} réunion des parties du protocole de Montréal**, qui se sont tenues à Bali (Indonésie) du 21 au 25 novembre 2011. Les rapports financiers et les budgets des fonds d'affectation spéciale de la convention de Vienne et du protocole de Montréal ont été validés. A signaler également la ratification universelle de la convention de Vienne, du protocole de Montréal et des amendements au protocole.
- **Participation d'une délégation malienne au Forum de Haut Niveau sur l'Eau et l'Assainissement Pour Tous**, organisée par le CREPA à Ouagadougou du 5 au 8 décembre 2011. A cette occasion, le CREPA a été érigé en institution panafricaine et se nomme désormais EAA (Eau et Assainissement pour l'Afrique).
- **Formation de 2 représentants de la DNACPN sur les stratégies d'adaptation aux changements climatiques, les mesures d'atténuation et les énergies renouvelables** organisée à Beijing en Chine du 28 novembre au 19 décembre 2011.
- **Participation du Directeur de la DNACPN au forum mondial sur les changements climatiques** organisé à Durban en décembre 2011.



L'agenda du premier semestre 2012

AU NIVEAU NATIONAL :

- **Forum national de l'eau et de l'assainissement du 23 au 25 janvier 2012 à Bamako.**
- **Tenue de l'atelier de validation du projet de décret fixant le détail des compétences transférées de l'état vers les collectivités territoriales en matière d'assainissement, prévu les 14 et 15 février 2012 à Sikasso. Initiateur : CADD/MEA. Financement : CTB.**
- **Étude sur le modèle de latrines en terrain rocheux et zone inondable. Initiateur : DNACPN. Financement : Danida. Prestataire : Groupement HYDRO-CONSEIL-RAMBOLL.**
- **Réunion annuelle DNACPN-DRACPN du 20 au 24 février 2012 à Bamako.**
- **Tenue du comité de pilotage du PADS au PROSEA (février-mars 2012).**
- **Revue sectorielle Eau et Assainissement du 28 au 30 mars 2012 à Bamako.**
- **État des lieux et planification communale de l'assainissement dans la région de Mopti. Initiateur : DNACPN. Financement : AFD.**
- **Introduction des meilleures techniques disponibles (MTD) et des meilleures pratiques environnementales (MPE) dans le processus de production des unités industrielles.**

AU NIVEAU INTERNATIONAL :

- **Réunion du comité d'études des produits chimiques prévu à Genève en février 2012.**
- **6^{ème} Forum Mondial de l'Eau du 12 au 17 mars 2012 à Marseille.**
- **65^{ème} réunion du comité exécutif du fonds multilatéral au protocole de Montréal prévu en avril 2012 à Montréal.**
- **4^{ème} session du Comité des Négociations Intergouvernementales pour l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure prévu en juin 2012 à Punta Del Este en Uruguay.**

La rédaction de SANIYA INFOS

Directeur de rédaction :

Félix DAKOUO

Rédacteur en chef : Sidy KEÏTA

Comité éditorial : Mme Niafatouma ASCOFARE et Yannick PRADELLES

Contributions :

Drissa TRAORÉ
Abdoulaye TRAORÉ
Famoussa BAGAYOKO

Modibo DIALLO
Demba SIDIBÉ
Moussa CISSOKO

Mme Sangaré Assian SIMA
Tiéman COULIBALY
Nicolas OSBERT

Crédit photo : Lamine SANOGO et Yannick PRADELLES

Mise en page : Communicances

Impression : CF Mac

Date de parution : Février 2012

Tirage : 400 exemplaires

Contact :

DNACPN – MEA

Hamdallaye ACI 2000, Rue 394 /
Porte 1201,

Bamako – Mali

Tél. : (223) 20 29 24 10

(223) 20 29 38 04

Fax : (223) 20 29 50 90

E-mail : dnacpn@sotelma.net.ml

Tout le personnel de la DNACPN vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

